

Objet : Contrat Territorial Emploi et Formation (CTEF) 2015

Le Président expose :

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2013-12-03 du 13 décembre 2013,

Le Contrat Territorial Emploi Formation est un dispositif de la Région Rhône-Alpes. Il vise, sur un territoire donné, à gérer et développer une politique emploi-formation adaptée au développement économique territorial.

Le CTEF couvre l'ensemble Sud Drôme ce qui inclue la partie drômoise du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales porte ce dispositif et a créé un poste de chargé de mission CTEF pour l'animation de ce programme. Cet emploi est financé à 100 % par la région Rhône-Alpes.

Afin de garantir la déclinaison opérationnelle pour l'année 2015, le président propose le renouvellement de l'animation du CTEF Sud Drôme pour un an.

Cette animation bénéficie d'un financement à 100% par la Région Rhône-Alpes, pour un montant global de 60 000€.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	52 000 €	Région Rhône-Alpes	60 000 €
Frais de déplacements	5 000 €		
Prestation extérieure	3 000 €		
Total	60 000 €	Total	60 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD